

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 26 JANVIER 2019

Siège FFCO – 15 Passage des Mauxins – 75019 PARIS

Membres élus présents (15)

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Valérie BERGER-CAPBERN, Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire générale adjointe), Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Benjamin CLEMENT-AGONI, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Laurent LAINE, Sylvie MARCHESIN, Daniel POËDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH.

Membres excusés et pouvoirs (3)

Sandrine TAISSON (trésorière-adjointe, pouvoir à Mathieu LEMERCIER), Vincent FREY (pouvoir à Michel EDIAR), Chantal BURBAUD (pouvoir à Sylvine BROUTE).

Membre absent (1)

Agnès EUDIER

Membre de droit : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Assiste le matin : Nathalie MATTON, responsable administratif

Président de séance : Michel EDIAR

Secrétaires de séance : Joël POULAIN et Marie Claudine PERRIN

Début de la réunion à 9h35, quorum atteint de 18 voix/19.

Introduction

Le Président accueille les participants et informe le Comité Directeur sur plusieurs points :

- Le Président présente tout d'abord un bilan des licences pour l'année 2018. Il informe que 9470 licences ont été prises en 2018 contre 9312 l'année précédente, soit +158 licenciés, et constate le fait d'un tassement dans la progression même si celle-ci se confirme positive.
- Le Président fait également le point sur le nombre de licenciés à ce jour, soit 6401 contre 6548 fin janvier 2018 (-147), nombre plutôt stable au niveau des licences cette année pour le mois de janvier 2019.
- Le Président présente ensuite au Comité Directeur les résultats transmis par le CNOSF suite à l'enquête en ligne sur le développement des pratiques de chaque fédération et un état des lieux avec quelques statistiques qui en émergent. En conclusion de l'analyse de ce sondage, il apparaît que le mouvement sportif français a déjà bien structuré sa politique de développement et dispose de plans d'actions qui pourront guider l'attribution et l'évaluation des futurs financements issus des fonds publics.
- Le Président soulève ensuite la problématique de la gestion et ventilation du financement des actions de développement (auparavant géré par le CNDS) par l'Agence des Sports. Le processus n'est pas encore connu, puisque l'Agence des Sports n'est pas encore créée. Face aux inconnues d'aujourd'hui donc, il apparaît que la gestion du budget 2019 se doit de rester prudente. Il est décidé de la création d'un groupe de travail composé de Mathieu LEMERCIER, Valérie BERGER-CAPBERN, Thierry VERMEERSCH, Yves BOEHM et Rémi GARDIN de la DTN) pour élaborer des pistes de fonctionnement. Ce groupe élaborera également dès à présent un rédactionnel pour pouvoir communiquer sur la situation actuelle auprès des ligues.

Puis les différents points de l'ordre du jour sont traités.

1. Approbation du compte-rendu du CD du 08.12.2018

Le projet de compte rendu a fait l'objet d'une demande de modification dans le point 11, pour la prise en compte de la demande de suppression d'un nom de prestataire et celle-ci est retenue.

Il est soumis au vote : **adopté à l'unanimité**

2. Composition CMN UNSS

Le Secrétaire Général fait part au Comité Directeur d'un problème de remboursements de frais engagés par certains membres de la CMN UNSS représentant la FFCO à cette instance pour des missions ne lui semblant pas relever de nos compétences. Après discussion, le Comité Directeur décide que désormais ne seront remboursées que les personnes mandatées préalablement par la FFCO pour une action donnée. Cette politique s'appliquera à toutes les CMN. Cette décision va être communiquée à tous les membres de toutes les CMN.

Le Secrétaire Général fait également part d'une candidature spontanée pour la CMN UNSS. La CMN UNSS n'ayant pas de place vacante actuellement, une réponse de mise en attente sera faite.

3. O'France 2019 : courrier de Pierre DELENNE

Le Secrétaire Général fait part au Comité Directeur d'un courrier de Pierre DELENNE, directeur de course d'O'France 2019 relative aux modalités de calcul de la taxe fédérale. Les organisateurs d'O'France souhaiteraient que les frais relatifs à la fourniture d'un maillot à tous les participants aux 5 jours soient exclus de la base taxable. Etant par ailleurs le délégué national sur cette compétition, il se considère en conflit d'intérêt et quitte la salle laissant le comité directeur délibérer sur ce sujet.

Après discussion, le Comité Directeur donne son accord sur la demande par 14 voix (pour 3 abstentions, 14 pour, 1 personne ne participant pas au vote).

4. Calendrier 2019

• CO à VTT

- Nationales Nord-Ouest Moyenne Distance et Mass-Start les 30 et 31 mars (7715IF) : candidature validée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du délégué national.
- Championnat de France de Sprint et Championnat de France de Longue Distance les 18 et 19 mai (5402GE) : candidature validée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du délégué national.

• CO à ski

- Championnats de France de Sprint, Longue Distance, Mass-Start et Relais les 2 et 3 mars (CDCO 38) : candidature validée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du délégué national.

5. Calendrier 2020

• CO à pied

- Normandie O'Tour les 26 et 27 septembre (2704NM) : candidature retenue (moins une abstention) sous réserve d'expertise favorable.
 - Mediterranean Championships in Orienteering (MCO) et Nationales Sud-Ouest Moyenne Distance et Longue Distance du 11 au 13 avril (1905NA) : candidature validée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du délégué national.
 - Championnat de France de Longue Distance (5703GE) et Championnat de France de Relais de catégories (5407GE) les 6 et 7 juin : candidature validée à l'unanimité suite à l'expertise favorable du délégué national.
Mathieu LEMERCIER, membre d'un des clubs organisateurs, ne prend pas part au vote.
 - Championnats de France de Relais-Sprint, Moyenne Distance et Championnat de France des Clubs du 8 au 10 mai (CDCO 42) : expertise en cours → vote reporté au Comité Directeur du 22 mars 2019.
 - Nationales Sud-Est Moyenne Distance et Longue Distance les 18 et 19 juillet (CDCO 73) : en attente de désignation d'un expert → vote reporté au Comité Directeur du 22 mars 2019.
 - Championnats de France de Nuit, Sprint et Critérium National des Equipes : le club 1705NA a retiré sa candidature le 18 décembre 2018. L'article IV.5 du règlement des compétitions prévoit que la ligue régionale doit suppléer à l'organisateur en cas de désistement de sa part. Cependant, après demande de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, et compte-tenu des délais encore suffisants pour recevoir une nouvelle candidature pour cette organisation, il est proposé de relancer un appel à candidature auprès de toutes les Ligues : proposition validée à l'unanimité.
- ### • CO à VTT
- Championnats de France de Sprint et Longue Distance les 13 et 14 juin (6709GE) : en attente de désignation d'un expert → vote reporté au Comité Directeur du 22 mars 2019.



6. Partenariat Noname

Le Secrétaire Général informe le Comité Directeur des trois offres reçues dans le cadre du partenariat pour les tenues de l'équipe de France et soumet au Comité Directeur la proposition de partenariat la plus intéressante, qui est celle de NONAME pour une durée de trois ans. Après discussion, le Comité Directeur valide à l'unanimité la convention de partenariat avec Noname.

7. Calendrier des Assemblées Générales des Ligues et représentation fédérale

Le Secrétaire Général présente au Comité Directeur le calendrier des différentes dates et lieux retenus pour les AG des Ligues, afin de préciser la représentation fédérale lors de celles-ci.

Ligue	Date et horaire	Lieu	Représentant du Comité Directeur de la FFCO
Bretagne	12/01/2019	Rennes	
Hauts-de-France	19/01/2019 à 17h	Pas-de-Calais	Michel EDIAR excusé
Pays-de-la-Loire	19/01/2019 à 10h	Angers	
Normandie	02/02/2019 à 14h	Caen	Thierry VERMEERSCH
Bourgogne-Franche-Comté	09/02/2019 à 15h	Lons-le-Saunier	Yves BOEHM
Ile-de-France	09/02/2019	Athis-Mons	Michel EDIAR
Auvergne-Rhône-Alpes	16/02/2019	Saint-Etienne	Michel EDIAR
Grand Est	23/02/2019 à 14h30	Nancy	Sandrine TAISSON (à vérifier)
Nouvelle-Aquitaine	02/02/2019 à 14h		Chantal BURBAUD/Sylvine BROUTE
Occitanie	26/01/2019 à 14h	Villefranche-de-Lauragais	
Centre	02/02/2019 à 10h00	Olivet	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	08/02/2019 à 18h30	Aix-en-Provence	Jean-Philippe STEFANINI

A cette occasion, le Secrétaire Général précise que la Fédération n'a pas encore reçu malgré plusieurs rappels, les éléments relatifs à la tenue en 2018 de l'assemblée générale de la Ligue Centre

8. Point sur les statistiques 2018

Le Secrétaire Général précise au Comité Directeur que ce point a déjà été traité en introduction par le Président.

9. Projet de compte-rendu d'activités du Secrétaire Générale à l'Assemblée Générale

Le Secrétaire Général propose au Comité Directeur son projet de compte-rendu d'activités du Comité Directeur pour la prochaine Assemblée Générale FFCO de mars 2019 et le soumet à l'approbation de celui-ci.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité ce compte-rendu.

Suite à ce vote, le Président tient à remercier le Secrétaire Général pour tout le travail fourni.

10. Finances : situation budgétaire exercice 2018

Le Trésorier présente au Comité Directeur le budget prévisionnel 2018 réactualisé au 25/01/2019, avec un résultat réalisé positif d'environ 36 000 euros.

Le compte de résultat 2018 est voté à l'unanimité.

Il est précisé que l'affectation du résultat sera votée ultérieurement par vote électronique.

Suite à ce vote, le Président tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent à la bonne gestion des comptes.

12h40 : arrêt de la réunion

13h50 : reprise de la réunion, départ de Nathalie MATTON

11. Finances : discussion sur modèle financier 2020

Le Trésorier propose au Comité Directeur une simulation pour moduler les redevances, avec une part fixe et une part modulable en fonction du nombre de participants, afin de diminuer le risque pour les organisateurs et favoriser le développement territorial. Après discussions, il est proposé de simuler également une modulation sur les courses à étapes.

Puis le Trésorier évoque la simulation de l'évolution des taux de base. Ce point, ne pouvant être traité qu'après avoir pris connaissance de la subvention ministérielle (le 7/02/2019), il sera proposé une simulation au prochain Bureau Directeur du 26/02/2019, puis par vote électronique pour le Comité Directeur.

12. Proposition de modification du Règlement Intérieur

Le secrétaire Général propose au Comité Directeur de modifier notre règlement intérieur car celui-ci présente de façon trop succincte les missions du Président, du secrétaire Général et du Trésorier. La proposition de modifications est adoptée à l'unanimité.

13. Point d'avancement du nouveau site internet

Un point d'avancement du déploiement du futur site internet est fait par Daniel POËDRAS qui constate, après étude du rétro-planning SEVANOVA, que le site métier pourrait avoir un retard d'environ 6 mois, sachant que le site vitrine, lui serait opérationnel pour septembre 2019.

Par ailleurs, ce rétro planning prévoit une livraison du cahier fonctionnel décrivant les processus retenus pour le site métier début février avec une seule semaine pour le valider, ce qui n'apparaît pas réaliste.

Il est demandé à Daniel POËDRAS de faire remonter à SEVANOVA le caractère inacceptable de ce calendrier qui ne permettrait pas une mise en service de la prise de licence en septembre 2019, alors même que le calendrier global a déjà glissé de près d'un an. Une adaptation du calendrier doit nous être proposée (quitte à décaler certains processus inclus dans le lot 1 du site métier) pour que la prise de licence puisse se faire de façon opérationnelle dès le début du mois de septembre 2019.

Il est également demandé à Daniel POËDRAS d'organiser une réunion au siège de la fédération entre SEVANOVA et la FFCO représentée par son Président et son Secrétaire Général pour faire un point formel avec eux sur ce projet.

14. Cinquantenaire FFCO en 2020

Le Secrétaire Général donne la parole à Joël POULAIN, qui pilote cette action, pour faire le point sur le dossier « Cinquantenaire de la FFCO » prévue en 2020. Celui-ci annonce qu'un courrier a déjà été envoyé à tous les intervenants potentiels pour un CO'mag spécial 50 ans. Il est proposé de s'appuyer sur Chantal BURBAUD et Sarah EDDAIRA pour la création de celui-ci. Il est décidé également de réfléchir à d'autres propositions pour fêter ce cinquantenaire et plusieurs sont avancées : possibilité de lancement officiel de la fête du cinquantenaire de la FFCO, soit le lendemain de l'AG FFCO en mars 2020 ? lors du COMOF en avril 2020 ? sur le CFC 2020 ?

Fin de la réunion à 16h20

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

